

Chères Bézenétoises, chers Bézenétois,

Les membres de la liste "Avec vous, construisons l'avenir de Bézenet" remercient les trois-cent-dix Bézenétoises et Bézenétois qui sont venus voter le 15 mars, quand bien même le résultat était connu d'avance. La participation au vote est importante. La démocratie, "le pire des systèmes de gouvernement, à l'exception de tous les autres" (Winston Churchill, 1947) est une chance, protégeons-la et utilisons-la.

Notre objectif est de travailler pour la commune pour vous et avec vous. Nous serons à votre écoute pour construire l'avenir de Bézenet.

Nous souhaitons que ce journal continue d'être le lien entre vous et nous, un espace d'information et de partage des initiatives des associations qui font vivre notre commune.

Bonne lecture



CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 20 MARS 2026

1° - Le maire, Bruno Depras, après avoir donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections municipales en date du 15 mars 2026 a installé dans leur fonction de conseiller municipal : **William AGEORGES, Gérard AUBERGER, Claudine AUBERT, Isabelle BRUN, René CRESPIY, Nathalie JOURDAIN, David MAY, Sabrina MIRANDA, Jean-Manuel MIRANDA, Pierre PEREZ, Sylvie Pierre, Isabelle PIQUANDET, Marie-Christine RÉA, Sylvain REMAUD, Fabrice VIRMONT.**

2° - La séance a été placée sous la présidence du doyen d'âge, René CRESPIY afin de procéder à l'élection du maire. **Monsieur Gérard AUBERGER** ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé maire et a été immédiatement installé.**

3° - Le conseil municipal a fixé à trois, le nombre des adjoints au maire de la commune.

4° - Concernant l'élection des adjoints, une seule liste a été présentée : **William AGEORGES, Nathalie JOURDAIN et Jean-Manuel MIRANDA**, ils ont été proclamés adjoints et immédiatement installés. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

5° - Le maire a donné lecture de la charte de l' élu local et en a remis une copie à chacun des conseillers.

6° - Les indemnités de fonction du maire et des adjoints ont été fixées comme suit : la demande de monsieur **Gérard AUBERGER, élu maire, à bénéficier d'une indemnité à taux inférieur est acceptée**, le montant des indemnités de fonction du maire et des trois adjoints est fixé comme suit et à compter du 20 mars 2026 : **Maire : 40,60 % de l'Indice Brut 1027 et Adjoints : 13 % de l'Indice Brut 1027**

7° - Les membres du conseil municipal donnent toutes les délégations au maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

8 ° - Les commissions communales ont été composées comme suit :

COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES - ECONOMIE	
MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	
William AGEORGES, David MAY, Sabrina MIRANDA, Sylvie PIERRE, Pierre PEREZ, Isabelle PIQUANDET	
COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES, - CANTINE - VIE ASSOCIATIVE - COMMUNICATION	
MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	
Nathalie JOURDAIN, Sabrina MIRANDA, Sylvain REMAUD, Claudine AUBERT, Isabelle BRUN, Marie-Christine REA, Sylvie PIERRE	
COMMISSION DES TRAVAUX - VOIRIE - ENVIRONNEMENT	
MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	
Jean-Manuel MIRANDA, David MAY, Sylvain REMAUD, Pierre PEREZ, Fabrice VIRMONT, René CRESPIY	

9° - Les membres du conseil municipal ont désigné les représentants de la commune pour siéger dans les différents organismes extérieurs (syndicats, intercommunalités, comités, écoles...)

10° - Chaque conseiller a rempli une fiche de contact afin de centraliser les informations auprès de l'Association des Maires de France pour toutes les administrations et collectivités locales. Un trombinoscope a été réalisé.



Les jours de permanences du maire et des adjoints sont les suivants :

Gérard AUBERGER Maire	le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 ou sur rendez-vous
William AGEORGES 1 ^{er} adjoint	le mardi de 10 h 00 à 12 h 00 ou sur rendez-vous
Nathalie JOURDAIN 2 ^{ème} adjointe	le jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 ou sur rendez-vous
Jean-Manuel MIRANDA 3 ^{ème} adjoint	le lundi de 15 h 30 à 17 h 30 ou sur rendez-vous



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MAI 2026

1° - Tarifs cantine municipale : considérant l'augmentation prévisionnelle des **tarifs** appliqués par la société STB (Saveurs et Traditions du Bocage), le conseil municipal a décidé de fixer les prix des repas, **à compter du 1^{er} septembre 2026** à 3,75 € le repas des enfants et à 5,70 € le repas exceptionnel ou repas adulte.

2° - Budget TVA : à la suite d'une erreur de saisie d'un montant prévisionnel lors de l'élaboration du budget, les membres du conseil ont adopté une **décision modificative de crédit d'un montant de 2 000 €**.

3° - Budget lotissement : afin d'équilibrer des écritures d'ordre budgétaires, le conseil municipal a adopté une **décision modificative de crédits d'un montant de 13 385,08 €**.

3.1° - Budget communal : à la suite de l'acquisition de trois parcelles de terrain à titre gratuit et à la demande des services de la DGFIP, les membres du conseil ont approuvé une **décision modificative de crédits d'un montant de 3 500 €** se rapportant à la valeur vénale de ces terrains.

L'ensemble de ces décisions modificatives de crédits s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes.

4° - Région AuRA – Subvention caméras vidéoprotection
Afin de sécuriser le City Park et le bas du bourg grâce à l'extension du système de **vidéoprotection**, les membres du conseil ont approuvé le devis de *Proxisure* pour un montant de 4 749 € HT – 5 698,80 € TTC. Ils sollicitent une aide financière auprès de la Région à hauteur de 50 % du montant HT soit 2 374 €.

5° - CMNC – Fonds de concours 2026

Une erreur de date s'étant glissée dans la délibération du 27/11/2025, le conseil municipal décide de rectifier et de modifier la délibération en conséquence.

6° - Repas du CCCAS – Encaissement de chèques

À l'occasion du repas du CCCAS du 25 avril, certains participants ne pouvant bénéficier des conditions de gratuité ont payé leur repas. Les membres du conseil acceptent l'encaissement des règlements par chèque bancaire.

7° - ÉCOLE – Rythmes scolaires

Le conseil municipal décide de renouveler l'organisation du temps scolaire sur 4 jours à la rentrée de septembre 2026.

8° - CMNC – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Monsieur William Ageorges est nommé délégué suppléant.

9° - ALLIER BOURBONNAIS TERRITOIRE

Monsieur Jean-Manuel Miranda est désigné comme délégué.

10° - ARS (Agence Régionale de la Santé)

Monsieur David May est désigné référent pour lutter contre les chenilles processionnaires.

11° - COMMISSION MAPA (Marchés À Procédure Adaptée)

Sont nommés : Gérard Auberger, Président ; Jean-Manuel Miranda, Claudine Aubert, Isabelle Piquandet, David May, membres titulaires ; Isabelle Brun, René Crespy, William Ageorges, Pierre Perez, membres suppléants.

Cette commission étudie les marchés de fournitures et services au-delà d'un montant de 60 000 € HT et ceux des travaux au-delà de 100 000 € HT.

12° - COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Il est rappelé que monsieur René Crespy est délégué titulaire et madame Isabelle Brun est suppléante. Le conseil municipal va proposer le nom d'administrés afin de représenter le Tribunal Judiciaire et l'Administration.

13° - COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Conformément aux dispositions réglementaires, le conseil municipal propose le nom de 24 contribuables afin de constituer cette commission avec 6 titulaires et 6 suppléants choisis par l'administrateur général des finances publiques.

14° - SPA – Renouvellement du contrat d'adhésion

Le conseil municipal approuve à la majorité la convention avec la SPA pour trois ans à compter du 1^{er} janvier 2027 qui permet à la municipalité de gérer au mieux la récupération d'animaux errants.

Aucune question diverse n'a été abordée.

Monsieur René Crespy a donné le compte-rendu de l'AG électorale du SICTOM et Monsieur Pierre Perez, celui de l'AG électorale du SIVOM.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les grands électeurs élus par le conseil municipal sont : le maire, Gérard Auberger, Nathalie Jourdain et Jean-Manuel Miranda, titulaires et William Ageorges, Pierre Perez et Sabrina Miranda, suppléants, afin d'élire les sénateurs le dimanche 27 septembre 2026.

VIE COMMUNALE

ÉTAT CIVIL

Bilan 2025 : 7 naissances, 3 mariages et 10 décès

Naissances

En ce début 2026, nous souhaitons la bienvenue à Ellie LAMOINE, à Sofia-Céline GARGOWITZ ainsi qu'à Christopher CHERVET COUTINHO et Emir SOMNICA.

Décès

Rectificatif : monsieur Serge BEAUJEAN est décédé le 05/01/2026.

Ils nous ont quittés,

Monsieur Christian GERBAUD, 78 ans, **il avait été conseiller municipal de 1995 à 2008.**

Monsieur Michel CAMUS, 78 ans.

Madame Réjane BEAUGE veuve RAVALT, 72 ans.

DES ÉLUS MÉDAILLÉS

Le 6 mars, alors qu'ils avaient décidé de ne pas se représenter à l'élection municipale, Bruno DEPRAS et Nicole MOTTE ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil pour leurs 30 années passées au service de la commune de Bézenet.

Nicole MOTTE a été élue conseillère municipale de 1995 à 2001, puis de 2001 à 2020, elle a officié en qualité d'adjointe au maire, au service de la communication avec notamment la création du petit journal de la commune l'*Info Bézenet*. Elle a été aussi très impliquée dans la cause animale durant son mandat. Lors des élections de 2020, elle a repris un poste de conseillère municipale.

Bruno DEPRAS a été élu adjoint en 1995 et maire en 2020. Son engagement a été salué au sein de la commune mais également du territoire de la Communauté de communes, où il a été vice-président à l'action éducative, l'enfance et la jeunesse.

Le sénateur Bruno ROJOUAN et le président du Conseil Départemental de l'Allier et de Commeny, Montmarault, Nérès Communauté, Claude RIBOULET, ont salué, leur engagement et leurs qualités relationnelles.



100 PRINTEMPS POUR LUCIEN BOULICAUD

Entouré de sa famille par une belle après-midi ensoleillée, Lucien Boulicaud a soufflé ses 100 bougies.

Après une carrière d'ouvrier agricole à Tronget, Lucien et son épouse Denise se sont installés à Bézenet en 1986 pour passer une belle et heureuse retraite. Il faut souligner que monsieur Boulicaud cultive toujours son potager avec bonheur !

Pour l'occasion, le maire Bruno Depras, accompagné de ses adjoints William Ageorges et Jean-Manuel Miranda, lui

a rendu visite pour déguster une part de gâteau et lui remettre un présent au nom de la commune.



COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.C.A.S.)

REPAS ANNUEL

Le CCCAS a organisé un repas en l'honneur de ses aînés qui a rassemblé 70 personnes à la salle des fêtes. Après le mot de bienvenue du maire, Gérard Auberge, le repas préparé par le traiteur *Le Cochon d'Or* a ravi les papilles des convives. Cette journée a été l'occasion pour tous de se retrouver et de passer un moment convivial et chaleureux.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

C'est sous un soleil radieux et une assistance d'une soixantaine de personnes que les élus, les représentants des associations, les élèves des écoles et les porte-drapeaux des anciens combattants ont célébré le **81ème anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe**. Étaient bien sûr aussi présents les sapeurs-pompiers volontaires de Doyet accompagnés par trois jeunes de l'école des sapeurs-pompiers âgés d'une quinzaine d'années. Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, le maire, **Gérard Auberge**, en reprenant le message de la ministre des Armées, Catherine Vautrin, a mis l'accent sur "*la transmission de la force morale comme première force d'un peuple*". Rituellement, la chorale *Les copains d'abord*, a conclu ce moment de mémoire en entonnant avec émotion *Le chant des partisans* et *La Marseillaise*.



PRÉVENTION CANICULE

Afin de prévenir les conséquences d'une éventuelle canicule, la loi impose à chaque commune de mettre en place un registre nominatif des personnes de 65 ans et plus, des personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ainsi que des personnes en situation de handicap qui souhaitent s'y inscrire. À cet effet, un questionnaire a été distribué début juin. L'unique but de ce registre est de vous protéger et de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan alerte canicule. Ces questionnaires restent confidentiels.

Nous avons dû faire face à cette situation exceptionnelle en juin et nous avons pu joindre les personnes inscrites.

CONSEILS AVISÉS :

Pendant une vague de chaleur :

- **Buvez régulièrement, même sans soif** (évitez l'alcool et les boissons sucrées).
- Mouillez votre peau et utilisez un ventilateur pour rafraîchir l'air.
- Fermez volets et rideaux la journée, aérez la nuit.
- Portez des vêtements légers et amples.
- Évitez les sorties aux heures les plus chaudes (12h-16h).

Numéros utiles : Canicule Info Service : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) - SAMU : **15** - Pompiers : **18**

RENTREE SCOLAIRE : le 1^{er} septembre 2026



INSCRIPTIONS ÉCOLE

Les pré-inscriptions se réalisent en mairie avec le livret de famille, le carnet de santé, un justificatif de domicile et un certificat de radiation si besoin.



INSCRIPTIONS CANTINE

Les dossiers complets sont à déposer en mairie avant le 31/07/2026, dernier délai.



TRANSPORTS RÉGIONAUX

Les inscriptions pour le transport scolaire auront lieu jusqu'au 19 juillet 2026. Inscriptions en ligne : laregionvoustransporte.fr



INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS

Pour une nouvelle inscription, il faut demander un dossier à remplir et joindre l'assurance, le carnet de vaccinations et l'avis d'imposition sur le revenu.

Contact : Solène Lecardier : 04-22-91-96-99 ou solene.lecardier@cs-monvillage.fr



INSCRIPTIONS CRÈCHE 1, 2, 3 PETITS PAS

Contact : 04-70-05-97-27 ou 123petitpas@cs-monvillage.fr



STATIONNEMENT TROTTOIRS

Le stationnement des poids-lourds est **interdit** sur les trottoirs par arrêté municipal du 27/01/2004.

Concernant les véhicules légers : merci de veiller également à ne pas gêner la sortie des rues perpendiculaires à la Route Nationale.



AUX ABORDS DE L'ÉCOLE : AVIS AUX PARENTS D'ÉLÈVES



Merci de bien vouloir respecter les sens interdits. Des contrôles inopinés des gendarmes auront lieu à partir de la rentrée 2026.



Il est demandé aux parents accompagnant leurs enfants de ne pas rester devant le portillon et surtout de faire attention à leurs conversations (**tenir un langage approprié et correct**).



Il est également interdit de fumer et de vapoter.



RAMASSAGE DES POUBELLES

Depuis le 18 mai, la collecte a changé :

Semaines impaires

Lundi = poubelle jaune (emballages)

Jeudi = poubelle rouge (déchets ménagers)



LIBÉREZ LES TROTTOIRS

Vous devez impérativement rentrer vos poubelles le soir même après la collecte. De plus, elles doivent être stockées sur votre propriété et non sur l'espace public. En cas d'accident, vous serez tenus responsables.





APRÈS LA RÉCRÉ

Nouvelle formule pour la kermesse de l'école qui s'est tenue le vendredi 19 juin, en soirée. Les enfants ont montré leurs talents de chanteurs et de danseurs à leurs parents, familles et maîtresses. Ils ont également pu profiter des différentes animations préparées par l'association : pêche à la ligne, chamboule-tout, pistolets à eau et jeu de cibles. La buvette a rafraîchi et régalié tout le monde avec barbecue, glaces et les pâtisseries confectionnées par les parents d'élèves. L'association « Après la Récré » remercie les enseignants, parents et enfants ainsi que la municipalité pour cette belle soirée et donne rendez-vous à la rentrée pour son assemblée générale.



A cette occasion, Beryl, Britanny, Didier, Jailisse, Liam et Wyatt qui poursuivront leur scolarité au collège à la rentrée ont été félicités et récompensés. Chacun a reçu une clé USB offerte par la Mairie, un livre offert par l'école et une calculatrice offerte par l'association « Après la Récré ». Bonne continuation à eux.



La directrice de l'école, **Agathe Sémitière** a obtenu sa mutation dans le département du Puy-de-Dôme pour la rentrée prochaine. La municipalité a tenu à saluer son travail, son implication sans faille et sa bonne humeur constante. Même si les élus et le personnel sont un peu attristés par son départ, ils lui souhaitent une pleine réussite et un épanouissement total dans sa nouvelle école. La nouvelle directrice est madame **Amandine MAROLLES**, la commune est heureuse de l'accueillir et lui souhaite une bonne intégration.



SORTIE CABARET



Le samedi 28 mars, ce sont 40 personnes qui sont montées dans le car pour rallier la destination du cabaret *Royal Music-Hall Palace*. Nous sommes arrivés aux environs de 12 heures à Mehun-sur-Yèvre, le repas formule « cancan »

nous attendait, ce fut une pause gastronomique délicieuse. Tous les convives se sont régaliés et une fois repus ils étaient prêts à découvrir le spectacle qui dura plus de deux heures. Le transformiste, Berny Parker, a été époustouflant avec ses différents numéros. Les danseuses ont charmé le public et deux spectateurs de notre groupe, Jacques et Roger, ont été invités à monter sur scène. L'humoriste imitateur Patrick Robert a fait apparaître des artistes, tels que Bourvil, Patrick Sébastien, Serge Lama...

Le spectacle s'est terminé par une prestation de french cancan, comme il se doit. Après ces brillantes représentations, les artistes se sont montrés très abordables, (séance photos), ce fut un agréable moment de détente.

Nous remercions monsieur Philippe Bouxin pour son professionnalisme et sa gentillesse. Tous les participants ont exprimé leur satisfaction d'avoir passé une journée gourmande et festive, en oubliant tous les tracas de l'existence. Cela conforte les organisateurs dans leur choix. Seule ombre au tableau l'absence contrainte de Martine et Dominique, infiniment impliqués dans notre association, pour lesquels nous avons eu une pensée.

CUEILLETTE DU MUGUET



Avant la cueillette, une marche digestive partant de l'étang de « Miquet » jusqu'à la « Font Salée » par une allée forestière, fut effectuée par la petite troupe, puis le groupe se dispersa et chacun a cueilli un bouquet de muguet bien fleuri et bien odorant.

SORTIE PATRIMONIALE : VALLÉE DES PEINTRES, CROZANT

Ce mardi 5 mai, 42 personnes prennent le car de monsieur Bouxin, à 8 h 30. Après un parcours d'une heure trente, nous voilà arrivés à Crozant. Le petit train routier nous embarque pour effectuer le périple de cette réputée vallée

des peintres, éclairés par des commentaires retraçant l'histoire du lieu. Nous déjeunons dans la vallée à l'Hôtel du lac avec une belle vue sur la Creuse, la Sidelle et le lac d'Eguzon.

Après cette halte gastronomique, nous embarquons pour une mini croisière sur le lac d'Eguzon. Nous partons de la confluence de la Sidelle et de la Creuse. L'hôtesse Pilar nous narre l'histoire de ce barrage hydroélectrique, inauguré en 1926.

Nous faisons demi-tour à son approche et là découvrons nettement la forteresse de Crozant, avec ses tours endommagées et les ruines du château médiéval. Ce site a inspiré George Sand et des peintres tel que Monet qui y a exécuté une vingtaine de tableaux. De retour à Crozant, nous découvrons l'ancien hôtel Lépinat qui accueillait les artistes et qui depuis dix ans a été aménagé en un musée abritant de nombreux tableaux dont ceux de Fernand Maillaud (1862 – 1948), peintre de la vie rurale.

Cette journée a été parfaitement réussie grâce à Sylvie et Evelyne que nous remercions.

CALENDRIER DE L'AMICALE : jeudi 24 septembre, journée couscous ; vendredi 13 octobre, soirée théâtre ; jeudi 19 novembre, loto et samedi 5 décembre, repas annuel.



LES ÉCHOS DU BÉZENET DOYET FOOTBALL CLUB

« Un club, des valeurs, une ambition... »

R3 – L'équipe A est sortie vainqueur 4-0 sur le terrain de Bézenet face à Montluçon Football (B), lors du dernier match avec des buts de T. TAVERON, L. DAUGE et F. DAUGE x2.

BILAN : avec cette victoire dans le derby, l'équipe fanion vole la 3ème place à son adversaire du jour, une position à laquelle nous terminons régulièrement depuis bientôt 10 ans... Cette saison riche en émotions, laisse quelques regrets, notamment les points perdus contre les équipes reléguées, qui nous empêchent de viser plus haut. Retenons toutefois les belles performances : l'équipe est restée invaincue jusqu'à la trêve hivernale et termine meilleure défense de la poule !

D3 – L'équipe B a été défaite par 4 buts à 0 sur le terrain de l'USJM Pierre Leroux lors de son dernier match.

BILAN : l'équipe réserve termine également son championnat sur une belle 3ème place, malgré un démarrage poussif et un manque d'entraînement collectif global, ce qui ne nous a pas permis de rivaliser avec les deux ogres de la poule. À noter toutefois qu'elle a pris 4 points contre le premier de la poule.

FINALE DU CHALLENGE GUY MAÎTRE - Elle s'est inclinée face à l'équipe du Montluçon Football sur le score de 2 buts à 1 (Yann Guiriec).

D5 - Comme tout au long de la saison, l'équipe C termine sur une victoire 1-0 sur le terrain de l'AS Montluçon Chatelard (B) ! Buteur : T. BENICOURT

BILAN : l'équipe C finit à la 1ère place de sa poule, exploite qu'elle signe en restant invaincue après une très belle saison malgré tous les aléas et aventures que peut "subir" une deuxième équipe réserve. Elle ramène ainsi le **PREMIER TROPHÉE DU BDF** !

Un grand BRAVO à tous !



Ce dimanche s'est terminé autour d'un apéritif et d'une barbecue avec une petite centaine de personnes présentes. Les présidents ont profité de ce moment convivial pour remercier les dirigeants, les partenaires, féliciter les joueurs et mettre à l'honneur l'équipe C pour le premier trophée remporté par le BDF.

Ils ont également dévoilé les nouveautés à venir la saison prochaine avec notamment des avancées sur la structure des jeunes, la création d'une équipe féminine seniors et la composition complète des staffs pour les trois équipes seniors. Nous vous tiendrons informés lorsque tous ces sujets seront officialisés.

Enfin, un immense MERCI à nos dirigeants qui œuvrent dans l'ombre tout au long de l'année, votre engagement bénévole et votre temps donné sans compter sont les vrais piliers de notre club.

Date à retenir : concours de pétanque semi-nocturne le vendredi 24 juillet 2026 à partir de 17 h sur l'espace de la Salle du Temps Libre.

DU CÔTÉ DU PÔLE JEUNES

U18 - L'entente Ouest Allier oubliée, nos adolescents ont participé avec beaucoup d'assiduité aux entraînements seniors du mercredi soir. Chacun s'accorde à reconnaître du potentiel dans les rangs de nos jeunes pousses et nous décelons d'ores et déjà que notre effectif « adultes » devrait encore être de qualité les saisons qui viennent...

U15 - Dans cette catégorie, les joueurs du BDF ont été brillamment chercher, avec leurs partenaires de Ouest Allier, la quatrième place de leur poule de Départemental 2, avec en particulier huit victoires sur onze rencontres sur la phase retour. Exercice globalement satisfaisant pour le groupe de Fabrice TOURET, avec de gros progrès techniques de tous.

U13 - Les joueurs de Julien BUVAT n'auront malheureusement pas pu éviter la dernière place de leur poule en Départemental 4, souvent défaits sur la plus petite des marges. Néanmoins, paradoxalement majoritairement victorieux des jonglages d'avant-match, ce groupe a prouvé qu'il détenait de la qualité et qu'il méritait mieux que cette ultime position. Au moment du décompte final, nous n'oublions pas non plus que cette équipe aura su obtenir des résultats convaincants lors de la deuxième phase, ce qui l'aura propulsée dans une division compliquée pour les clubs du milieu rural. Ceci explique également la difficulté en termes de résultats sur la troisième phase.

U11 - Dans le dur en ce qui concerne la quantité de l'effectif, l'équipe de Denis TARTARIN a été dans

l'obligation de déclarer forfait sur les deux derniers plateaux de la saison. Pour autant, renforcée avec quelques joueurs du Montluçon Foot, elle a remporté avec brio la Ligue Europa au tournoi de Commentry le 8 mai.

U9 et U7 - Avec une quinzaine de joueurs de part et d'autre, les catégories de Nicolas VATEL et Gary EYRAUD auront activement participé aux plateaux de la seconde phase. Nous soulignons de très bons résultats empreints de progression, ce qui est de bon augure, mais également un plaisir intense de se retrouver entre copains autour d'un ballon rond. La relève est là !

Babyfoot - Nos bébés, qu'Émilien JOURDAIN et ses acolytes ont commencé à façonner sur cette saison qui s'achève, auront appris avec un temps d'avance les rudiments du football, dans la joie et la bonne humeur. Les voilà fin prêts pour alimenter qualitativement, au mois de septembre, la catégorie U7.

ENVIRONNEMENT

La conjoncture démographique n'épargne pas le monde rural et le tissu associatif s'en ressent. Année après année, il est toujours un peu plus difficile pour nous de constituer des équipes de jeunes. Aussi l'équipe dirigeante s'est tournée vers les clubs voisins et, à l'heure de la rédaction de ces lignes, espère vivement que les tractations effectuées depuis janvier aboutissent à une solution pérenne pour garantir la formation footballistique de nos enfants et adolescents dans un cadre compétitif.

CHALLENGE U15 PATRICK LAASRI

Eu égard à la canicule qui s'est abattue sur le pays lors de la deuxième quinzaine de juin, l'équipe dirigeante a été, pour préserver la santé de tous, dans l'obligation d'annuler l'édition 2026 prévue le dimanche 21 juin.

∞ La formation une évidence. Ensemble nous sommes l'avenir. ∞



AMICALE CYCLOTOURISTE BÉZENETOISE



L'Assemblée générale s'est tenue le 28 janvier 2026 à la salle du Temps Libre de Bézenet. En l'absence du président excusé, les membres du bureau ont animé la réunion. Après avoir excusé monsieur le maire retenu par ailleurs et remercié la municipalité pour son aide apportée à l'Amicale, une minute de silence a été observée en la mémoire de Marcel AUBERGER, décédé en février 2025.

Il fut membre fondateur de l'ACB et grand animateur pendant plusieurs décennies.

Un rappel a été fait aux cyclos au respect du Code de la route vis-à-vis des autres usagers.

Le secrétaire a présenté le rapport d'activité. Les projets prévus ont été réalisés dans une bonne ambiance. L'effectif reste stable. Le trésorier a présenté le bilan financier sain. Pour l'année 2026, deux sorties sont programmées : l'une dans le **Puy-de-Dôme** et l'autre dans le **Cher**. Pendant la saison, les sorties sont habituellement le **mercredi**.

Après les questions diverses, la séance a été levée et les participants ont été invités à prendre le verre de l'amitié avec la traditionnelle galette des rois.

Les personnes intéressées par la pratique du cyclo peuvent contacter : le secrétaire au 06.26.78.01.37 ou le trésorier au 06.37.00.65.18.

Nécrologie : c'est avec une grande tristesse que les membres du club vous font part du décès, en début d'année, de leur président Christian Gerbaud.



ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE

Les membres de l'association ont appris avec tristesse le décès de Michel CAMUS, président de l'association de 2012 à 2021 et président d'honneur depuis cette date. Nous n'oublierons pas sa bonne humeur, son implication et son dévouement pour la cause du don de sang et de plasma, ni tous les services que lui et son épouse Nicole ont rendus à l'association, lors des collectes.

La collecte du 19 mai à Montvicq a attiré 37 donneurs dont un nouveau, c'est malheureusement en dessous de la moyenne des années précédentes. Les **prochaines collectes** auront lieu à **Bézenet**, le **vendredi 18 septembre**, et à **Doyet**, le **lundi 16 novembre**. Nous espérons une participation plus nombreuse lors de ces deux dernières collectes de l'année.

Le 19 mars, dans le cadre du partenariat entre la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Etablissement Français du Sang, l'association a signé une convention (la première de l'arrondissement de Montluçon) avec le club de football Bézenet-Doyet-Football, pour l'utilisation du minibus donné par la Région au club, afin de transporter à la Maison du Don de Moulins, les **donneurs de plasma**. Nous avons déjà assuré deux navettes : le 4 mai, au départ de Commentry et le 8 juin au départ de Doyet. Les **prochaines navettes** auront lieu au départ de Commentry les **jeudi 9 juillet** et **vendredi 4 septembre**, et au départ de Doyet, le **lundi 5 octobre**. Si vous êtes intéressés, contactez la Maison du Don de Moulins au 04 70 34 86 10.



DOYET BÉZENET PÉTANQUE

CONCOURS DE BELOTE

Samedi 14 mars 2026 a eu lieu notre deuxième concours de belote. Une superbe ambiance et de très bons moments partagés. Merci à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation de cet événement. Bravo aux trois équipes arrivées en tête !



CONCOURS EN TRIPLETTE

Dimanche 26 avril 2026, nous avons organisé notre premier concours départemental de l'année en triplette. Ce sont 22 équipes qui se sont déplacées pour jouer sur les terrains de Bézenet. Et sur 66 joueurs, 36 appartiennent à notre club. Encore un concours pleinement réussi dans un esprit convivial : merci à toutes et tous pour votre fidélité. Petit clin d'œil à notre équipe jeunes : Sacha, Ailan, Timéo ont battu l'équipe de Delphine, José, Fabrice en quart de finale du concours C.

Merci à Anaïs Thuizat et Jean-Pierre Dufour à la table de marque car sans eux le concours n'aurait pas pu avoir lieu mais aussi à nos barmans Manu, Roseau, Jean-Paul, Laurent, Baptiste venus en renfort entre chaque partie. La présidente Nathalie Grandvierre vous remercie tous.



CONCOURS DE TAROT

Dimanche 3 mai 2026 a eu lieu, à la salle des fêtes de Bézenet, le concours de tarot à l'initiative de Jean-Pierre Dufour, secrétaire du club. Se sont retrouvés pour jouer aux cartes en 4 parties de 7 donnes, 48 joueurs, soit 12 tables. Bravo à Odile Vernois qui remporte ce concours !

Un grand merci aux amis du tarot.com de Commentry qui ont aidé à l'organisation de ce tournoi et aux bénévoles du club.

Prochaine manifestation : le **Challenge Nicole Giraudet**, mercredi **8 juillet 2026** sur les terrains de Bézenet, sur inscription.



NÉCROLOGIE

C'est avec une grande tristesse que le club de Doyet Bézenet pétanque a appris le décès de Jean-Pierre Maillard. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Doyet le 9 mai. Notre ami avait créé le club de Doyet le 24 octobre 1988. Passionné notamment de pétanque et de pêche, Jean-Pierre était un homme agréable, gentil, généreux. Il était connu dans tout le département.

Son rire, ses blagues resteront gravés dans nos cœurs. Son départ laisse un vide immense.

Le club de pétanque adresse ses sincères condoléances à sa femme Christine et à sa famille.

Repose en paix notre ami.

ASSO LUCE



ATELIER BRIDGE

Les bridgeurs et bridgeuses sous la tutelle de Bernard Granger son responsable, font une pause pendant l'été. Reprise à la rentrée.



QUATRE CONCERTS EN 1 LIEU

Comme les années précédentes, l'association proposera quatre rendez-vous musicaux cet été, dans la cour de la salle des fêtes dès 19 heures, les mardis **21 juillet, 28 juillet, 4 août et 11 août**. La programmation musicale est à l'initiative du très averti *Bistrot culture* d'Ainay le château. Bien sûr, Food trucks et buvette sont prévus pour un divertissement musical convivial.



LA PÊCHE « LA BIENVENUE »

Festivité reportée en septembre

En raison de la canicule, la Société de Pêche La Bienvenue qui devait célébrer ses 80 ans, le 20 juin avec un **concours de pétanque en doublettes** a dû reporter cette festivité. Elle devrait se tenir le **12 septembre** et être suivie comme initialement prévue par un **feu d'artifice** offert par la municipalité.

INFORMATIONS RELIGIEUSES

Messe anticipée du dimanche : tous les samedis soir à 18h30 à Nérès-les-Bains.

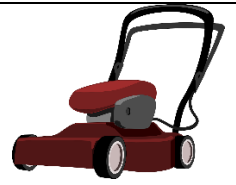
Messe du dimanche : à 9 heures à Marcillat-en-Combraille et à 11 heures à Commentry.

La messe de l'Assomption, le samedi 15 août, se tiendra, à 10h30, dans le parc des arènes de Nérès-les Bains.

Pour plus de renseignements, rendez-vous :
paroissedelasaintefamille.over-blog.fr
 tel : 04 70 64 32 35.



ATTENTION AUX NUISANCES SONORES



Depuis le printemps et avec la saison estivale, cette période est souvent synonyme de travaux extérieurs notamment le bricolage, la tonte, le débroussaillage, l'égavage et donc l'emploi de matériels à moteur tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, élagueuses, taille-haies, débroussailleuses, souffleurs à feuilles, perceuses, raboteuses, scies circulaires etc...

À ce titre, nous vous rappelons les horaires à respecter pour le bien-être et le bien vivre de chacun :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

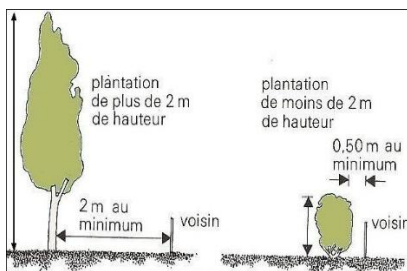
Les dimanches de 10 h 00 à 12 h 00



BRÛLAGE DES DÉCHETS



Il est interdit toute l'année à tous les particuliers de brûler des déchets dans leur jardin sauf pour les professions agricoles. Tout contrevenant peut écopier d'une amende allant jusqu'à 450 €.



ÉLAGAGE DES HAIES



Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées et en limite séparative de leur voisinage, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas la signalisation routière, la visibilité aux intersections de voirie ou qu'ils ne débordent chez vos voisins. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Donc si vos haies ou arbres et arbustes sont plantés en limite de propriété ou à moins de 2 mètres, ils ne doivent pas dépasser la limite séparative, ni 2 mètres de hauteur.

RETROUVER TOUTES LES INFOS SUR BÉZENET, SES ACTUALITÉS ET SON AGENDA



Sur **Intramuros** :

<https://www.intramuros.org>. ou créez votre compte sur l'application. C'est simple !

Recherchez Bézenet. Le site riche et ergonomique est particulièrement dédié aux municipalités.



Sur **Facebook** : [https://www.facebook.com/Commune Bézenet](https://www.facebook.com/CommuneBézenet)

CONTACTER LA MAIRIE



L'adresse mail a changé, désormais utilisez : **mairie@bezenet03.fr**

VOTRE NOUVEAU CORRESPONDANT DU JOURNAL « LA MONTAGNE »

Monsieur Joël GENTAL : 06-80-53-80-74

Joel.gental@orange.fr

Service de la mairie

04.70.07.72.13
mairie@bezenet03.fr

HORAIRES DES BUREAUX :

Le lundi, de 14 h à 17 h

Les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 17 h

Le mercredi, de 9 h à 12 h

Petite enfance, enfance, famille

École primaire/maternelle	04.70.07.33.46
Collège de Doyet	04.70.07.70.29
Crèche (1,2,3 petits pas...)	04.70.05.97.27
Centre Social Mon Village (Villefranche d'Allier)	04.70.07.41.69
Assistant Social (M. DENIZOT)	04.70.34.39.20

Services techniques

Urgences services EAU (répondeur SIVOM Doyet)	04.70.07.70.52
EDF	09.72.67.50.03
GDF	08.00.47.33.33
SICTOM	04.70.64.23.80
DÉCHÈTERIE COMMENTRY	04.70.64.11.67
DÉCHÈTERIE MONTMARAUPT	04.70.02.99.46

Autres Services

La poste	3631
Centre de Gestion Comptable de Montluçon (fermeture Trésorerie de Commentry)	04.70.02.29.80
Service de Portage de repas (CMNC)	07.84.68.32.97
SOLIHA (Amélioration de l'habitat)	06.89.58.91.23
Maison de service au Public (Montmarault) ou	04.70.02.60.11
La Bourbon'net	07.85.12.41.46
Presbytère de Commentry	04.70.64.32.35
Maison du tourisme Montmarault cmnc03-tourisme.com	04.70.07.39.21
Office du tourisme Nérès-les-bains cmnc03-tourisme.com	04.70.03.11.03

Santé

Cabinet infirmier	04.70.07.34.82
(Mmes DESPREAUX Clara –ROMEAS Cécile)	

